
Exutoire pour les gravats collectés en déchèteries

Sictom des Vallées de Loir et Sarthe

103 Rue Charles Darwin

49125 Tiercé

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Françoise Bonnet

francoise.bonnet@loir-sarthe.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Loir et Sarthe s'étend sur 42 communes, dont 5 communautés de communes, pour 20 000 foyers et 50 723 habitants (population municipale 2011).

Le SICTOM a déjà mené de nombreuses opérations d'optimisation du tri sur les 4 déchèteries de son territoire. De nouvelles filières ont été créées (cartouches d'encre, Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), radiographies, réemploi...). Des plates-formes "Déchets verts" avec dispositif de broyage ont été installées...

Le Syndicat souhaite trouver maintenant une solution pour les gravats qui y sont collectés.

Evolution du tonnage gravats sur l'ensemble des déchèteries :

Année	Tonnages	kg/hab/an
2000	3 455	83,61
2001	3 596	87,04
2002	3 422	82,82
2003	3 394	82,13
2004	3 663	87,63
2005	3 515	76,55
2006	4 047	85,92
2007	4 123	85,79
2008	4 027	83,78
2009	2 728	55,54
2010	2 728	54,71
2011	3 65972,13	

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de trouver un exutoire et des filières de recyclage pour les gravats collectés en déchèteries afin de ne pas dépendre d'un prestataire et d'avoir ainsi une meilleure maîtrise des coûts.

Recherche de partenariats possibles avec des entreprises de travaux publics pour étudier la possibilité de broyage / concassage.

Résultats quantitatifs

Achat d'un terrain

Négociation en cours avec une entreprise de travaux publics (à l'étude - mise en application à la fin du marché de prestations de service actuel - le 31 12 2012)

Résultats qualitatifs

- Recherche de nouvelles filières de tri
- Responsabilisation des collectivités sur leur production.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2006/2007 : Rendez-vous avec les maires dans chacune des 42 collectivités adhérentes pour expliquer la problématique des gravats en déchèteries et connaître les disponibilités de terrain.
- 2007/2008 : Rendez-vous avec une entreprise privée d'exploitation de carrières pour l'achat d'un terrain de près de 2 ha (6 rencontres ont été nécessaires pour finaliser l'acquisition du terrain).
- 2008 : Dépôt du dossier d'autorisation au titre du Code de l'Environnement en Préfecture.
- 2009 : Autorisation d'exploiter le site par arrêté DAPI* - BCC n°2009 / 537 du 19 mai 2009.

* DAPI : Direction de l'Animation des Politiques Interministérielles

- 2010/2011/2012 : Négociation avec entreprise de travaux publics pour le broyage concassage de gravats

Moyens humains

-

Moyens financiers

-

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Collectivités adhérentes au SICTOM Loir et Sarthe

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Etudier la mise en place d'un système de bourse aux gravats sur les déchèteries.
- Favoriser la rencontre avec des entreprises travaux publics pour l'établissement de partenariats.

Mots clés

DECHETERIE | COOPERATION LOCALE | COÛT | DECHET
INERTE

Dernière actualisation

Juin 2012

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale